

« Les sénateurs centristes - Finances des communes et intercommunalités : justice, plus de justice, plus d'intelligence et de coopération » »

Les sénateurs centristes - Finances des communes et intercommunalités : justice, plus de justice, plus d'intelligence et de coopération »

Vincent Delahaye, sénateur de l'Essonne, et Bernard Delcros, sénateur du Cantal sont intervenus ce jour dans le cadre de la discussion sur les finances des communes et intercommunalités. Si les communes sont d'accord pour participer au redressement de la situation financière de notre pays, elles demandent plus de justice dans les mesures, de l'intelligence et de la coopération dans les évolutions à opérer. Voilà ce qu'ont demandé les sénateurs centristes des collectivités territoriales.

« Trois-quarts de l'amélioration du résultat 2015 est dû aux collectivités » rappelle Vincent Delahaye. « Le gros de l'effort, c'est de réduire les dépenses, parfois, malheureusement, d'augmentation d'impôts mais surtout d'une diminution très forte de l'investissement. Ce qui mauvais

Afin de tendre vers plus d'équité, de justice et d'intelligence, Vincent Delahaye a émis plusieurs propositions :

- pour tenir compte des efforts considérables déjà accomplis, il est nécessaire d'obtenir le **gel des dotations pour 2016** de l'Etat » ;
- rechercher, et trouver, **de nouvelles recettes**. Vincent Delahaye a déposé un amendement pour augmenter les valeurs locatives à chaque mutation des logements : « à chaque cession ou succession, on revaloriserait la valeur locative et progressivement une source de revenus supplémentaires pour les collectivités ».

Vincent Delahaye a également alerté sur le **manque de concertation** dans des prises de décision unilatérales de l'Etat qui impactent les collectivités : de 1,2 % du point d'indice, rythmes scolaires, augmentation des cotisations retraite, Parcours Professionnels Carrières et Compétences... : « combien cela va t il coûter ? A défaut de concertation sur le sujet, y a-t-il eu une étude d'impact ? » a demandé

Pour Bernard Delcros, « garant du lien de proximité et du cadre de vie des habitants, particulièrement en milieu rural, le conseil départemental assure le développement local et assure près de 50 % de l'investissement public de notre pays. Il joue ainsi un rôle primordial dans le développement artisanal et commercial dans tous les territoires de France ».

Pour remplir ces missions, le bloc communal doit disposer des moyens nécessaires. Pour Bernard Delcros, il faut agir sur quatre

- « après trois années consécutives de baisse de la DGF de 9 milliards d'€, dont 5 milliards pour le bloc communal, **dans la baisse de la DGF** » ;
- dans un cadre financier contraint, la répartition des dotations de l'État entre collectivités doit mieux **tenir compte de la question d'équité** » ;
- le principe de **l'autonomie fiscale des collectivités locales** doit enfin être respecté : « Les élus ont besoin de voir leur autonomie financière maîtrisée » ;
- plusieurs **dispositifs de soutien à l'investissement local** mis en place par l'Etat (dotation d'équipement des territoires ruraux, fonds de développement du territoire –FNADT-, fonds d'investissement local) doivent être **maintenus mais contractualisés** » ;

Bernard Delcros a conclu en évoquant la question de la ruralité : « *agir aujourd'hui pour bâtir demain une ruralité vivante, habiter le monde, donner aujourd'hui à la ruralité les moyens de réussir son adaptation à la société du 21^e siècle, c'est faire preuve d'anticipation pour préparer l'équilibre et la cohésion sociale de la société française dans laquelle vivront nos enfants* ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)